

CHSCT SPECIAL STAPS

COMPTE RENDU DU 6 MARS 2020

Membres présents : François Cottin, Nathalie Jacob-Righini, Norine Coussot, Docteur Martine Berthier, Nathalie Wacongue, Marianne Boivin, Marika Elcourt, Docteur Pierrine Aly, Gaëlle Giraudier, Matthieu Herman, Sophie Michel, Yann Beudaert, Patrick Colas, Christel Gutmann.

Membres excusés : Dr Cécile Hallier Barbe.

Ouverture de la Séance à 10h00.

Ordre du jour :

- Approbation du CR de la séance du 15 novembre 2019
- Lecture du registre de sécurité
- Lecture du document unique
- Bâtiment 470 : travaux d'amélioration
- Point d'étape sur les chantiers en cours
- Questions diverses

1/ Approbation du CR de la séance du 15 novembre 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ Lecture des registres de sécurité

Le registre du bâtiment 470 a été déposé en face de la salle de reprographie, salle C210.

Il n'y a rien de noté sur le registre du bâtiment 310 ni sur celui du Centre équestre (mais déclarations de sinistre).

Les informations des autres registres ont été portées à la connaissance des membres du CHSCT spécial ; des réponses ont été apportées sur tous les points et les registres ont été visés.

Il a été fait un petit rappel au personnel sur la nécessité de remplir les registres et l'utilité de ce document.

3/ Lecture du document unique

Il s'agit d'une obligation réglementaire consistant à mettre à jour ce document unique tous les ans : nécessité de prendre en compte les risques d'accident du travail qui entraîne la mise en place d'action de prévention.

Concernant les actions les plus lourdes, une remontée est faite auprès du CHSCT de l'université.

Une dématérialisation du document est mise en place.

- Les bouteilles de gaz de l'atelier du bâtiment 225 désaffecté doivent être évacuées.
- Marianne Boivin précise que les Protection Travailleur Isolé (PTI) ne peuvent pas être renvoyés au poste de garde. Sur le CSU, il y a la possibilité d'un rattachement à l'UFR de Pharmacie en faisant un avenant au niveau de la société de gestion. Nathalie Jacob Righini prendra contact avec la DDGS de Pharma sur ce sujet.
NJR demande à ce que des éclaircissements sur les missions et prérogatives des personnes d'astreintes (administratives et technique) soient effectués et diffusés.
Norine envoie au S2PR la liste mise à jour des personnes ayant suivi des formations (1^{er} secours et sauveteur secouriste du travail).
- Il est rappelé que les enseignants doivent inspecter le matériel sportif à chaque cours et signaler les défections.
Marianne B demande que l'on réfléchisse à une traçabilité (cahier).
Nathalie JR précise que cette maintenance préventive concerne également les agents de loge.
- Marianne B rappelle que, au centre équestre, les produits vétérinaires doivent être mis sous clefs. Une liste des produits avec leur quantité doit être mise à jour et communiquée aux infirmières.
- Marianne B demande ce qu'il en ait du tableau électrique dans la salle des doctorants. Elle émet une recommandation et conseille vivement de suivre ses prérogatives. Il est conforme mais il y a un problème de proximité.
Il y a la possibilité de le déplacer.
Patrick a contacté la société Engie qui va procéder au déplacement de ce tableau électrique.
- Yann B souhaiterait que les risques psycho-sociaux apparaissent également dans le document unique.
- Les salles du bâtiment 470 seront rajoutées au document unique. Il s'agit d'une unité de travail de la Faculté des sciences du sport, même si c'est un bâtiment géré par la Faculté des Sciences.
- Marianne B demande où en est la salle de convivialité du bâtiment 470 (réponse point suivant).

4/ Bâtiment 470 : travaux d'amélioration

Les travaux ont été effectués essentiellement pendant les vacances de Noël. Les peintures sont finies, les aménagements acoustiques sont installés dans 5 salles, les travaux électriques ont été effectués, la connectique a été vérifiée et/ou refaite.

Les salles 202 et 203 ont été équipées avec du mobilier pédagogique (appel à projet innovation pédagogique).

La salle 204 a été aménagée en multi-écrans.

La salle 210, salle de convivialité pour les enseignants : pose d'un verrou. Marianne B rappelle que le personnel de permanence sur site doit avoir les clés.

La salle 215, salle de réunion avec du matériel tout neuf, sera équipée d'un digicode. Patrick C donnera à Nathalie JR les codes à communiquer aux intéressés.

Sophie M et Yann B font un retour très positif des salles dont l'acoustique a été revue.

Yann B soulève le problème des fenêtres dont l'ouverture a été condamnée au bâtiment 470 et plus particulièrement dans les grandes salles. Peut-on demander un budget pour changer les fenêtres ?

François Cottin dit que ces travaux sont difficilement justifiables puisqu'il n'est pas prévu de rester dans ce bâtiment. Par contre, il serait possible de demander le changement uniquement de quelques fenêtres.

Il faut rédiger un avis pour faire voter le changement par le CHSCT.

« Le CHSCT demande à ce qu'il y ait un changement d'au moins deux fenêtres pour les grandes salles et d'une fenêtre pour les plus petites et que toutes les autres soient condamnées. »

Demande adoptée à l'unanimité par les membres du CHSCT spécial.

Sophie M et Yann B se chargent de rédiger un document qui sera annexé au présent compte-rendu et transmis au CHSCT de l'Université.

Problème des ordures devant le bâtiment 470 : il y avait une benne qui a été enlevée mais certaines personnes continuent de déposer leurs déchets à cet emplacement. Le problème est géré par les sciences. Patrick C a fait la demande pour que ce soit nettoyé. M. Coudrais va repositionner une benne à cet emplacement en espérant qu'elle ne gênera pas l'entrée du bâtiment.

5/ Point d'étape sur les chantiers en cours

Livraison définitive du chantier recherche et des chantiers du Centre équestre.

- Réfection du « pare botte » remis en place
- Le point d'écoulement de la carrière a été refait (ré-ensablage de la carrière)
- Menuiseries diverses
- Alarme incendie en prévision (réception d'un devis raisonnable)
Report de l'alarme prévu au poste de garde – achat d'EPI avec note sur l'obligation de le porter et le « pourquoi ».
- Pour information, le nouveau responsable du centre équestre arrive le 16 mars prochain.
- Une étude globale (éco-personnel-structurel) a commencé le 28 février dernier.

Le CHSCT de l'université avait demandé une visite.

Lors de leur première visite, le 05/12/19, ils ont rencontré Thomas, Norine et Nathalie, puis le personnel qui le souhaitait.

Lors de la deuxième visite, le 04/02/2020, ils ont rencontré François Cottin, et à nouveau le personnel qui le souhaitait.

Les 1ères conclusions suite à la visite du 5 décembre ont été présentées en CHSCT en janvier. Le relevé de décision est sorti la semaine dernière.

La composante a un « droit de réponse ». Nathalie JR prévoit d'apporter des éléments de réponses.

Marianne B rappelle que dans le compte-rendu final, n'apparaîtront que les points négatif mais pas ce qui va bien.

Prévoir un message pour informer tout le personnel que les conclusions de la première visite ont été publiées mais que les conclusions finales ne seront données qu'en avril/mai.

Pour rappel, le CHSCT fait des visites de locaux et des entretiens de personnel en huis-clos.

Il est possible de solliciter le service de prévention qui fait des visites de locaux mais également des études de poste de travail.

6/ Questions diverses

- Changement des photocopieurs : Yann B s'interroge sur le fait que le personnel n'a pas été concerté sur ce point.

Il ne s'agit pas d'un choix de la composante mais de l'université.

Les arguments donnés sont :

- Le développement durable et écologique
- La sécurisation des impressions (fonctionnement par code)

Cela répond à un changement de politique qu'il nous a été demandé de mettre en place le plus rapidement possible et au plus tard pour la rentrée 2021.

Il a été demandé de s'adresser au maximum au service de reprographie centrale ce qui explique la commande de seulement 2 photocopieurs (anciennement 4) dans le service de reprographie du bâtiment 335.

Un autre photocopieur sera installé au bâtiment 470.

L'installation des photocopieurs dans les couloirs du bâtiment 335 répond à la contrainte d'une distance de 30m maximum entre l'appareil et le poste de travail mais il s'agit d'une prérogative et non d'une obligation.

La séance est levée à 11h45.

Le Président du CHSCT spécial STAPS – François Cottin

Université Paris-Saclay
Doyen de la Faculté des Sciences du Sport
François COTTIN



La secrétaire du CHSCT spécial STAPS – Sophie Michel



La secrétaire administrative du CHSCT spécial STAPS – Nathalie JACOB-RIGHINI

